



Partage de voix par simple mention au dossier

Par **franck95**, le **14/02/2010** à **20:09**

Bonjour,

Suite à une audience de Décembre 2007 l'affaire a fait l'objet d'un partage de voix par simple mention au dossier

A ce jour donc fevrier 2010 je n'ai toujours pas reçu une nouvelle date d'audience par simple courrier ou par lettre en recommandée

que dois-je faire?

Merci d'avance pour votre réponse